

CPO Ligue de l'enseignement – Education nationale

Présentation de la CPO 2020 - 2022

Document construit à destination des coordinateurs académiques de la CPO

Transmission recommandée :

- *aux SG/DG des fédérations départementales et Unions régionales*
- *aux référents éducation et culture des fédérations départementales et à toute personne concernée au sein de la fédération par la mise en place d'actions complémentaires*

SOMMAIRE

Contexte	2
Enjeux généraux	2
Les grandes évolutions prévues dans la CPO 2020 – 2022	3
1. Un maintien des grands équilibres.....	3
2. Une simplification globale des indicateurs par priorité éducative.....	4
5. Au sein des priorités éducatives : des évolutions à deux niveaux	5
Les grandes évolutions prévisionnelles de notre système d'information.....	7
Enjeux administratifs et financiers	7
1. Le montant de la CPO et les enjeux en matière de trésorerie	7
ANNEXE 1, Explication du projet associatif complémentaire de la Ligue de l'enseignement au sein de la CPO	8
1 : Une ambition pédagogique : la réussite scolaire de tous	8
2 : Une ambition républicaine : le développement du parcours citoyen.....	8
3 : Une ambition pour les alliances éducatives : la formation et l'accompagnement des acteurs de l'éducation	8
ANNEXE 2, Tableaux des actions soutenues	10
ANNEXE 3 : Les « actions à portée nationale »	26

Contexte

Notre convention pluriannuelle d'objectif est renouvelée pour la période 2020 – 2022. En lien avec d'autres mouvements complémentaires de l'école, nous avons organisé depuis plusieurs mois des discussions avec la DGESCO visant à structurer un nouveau cadre satisfaisant pour toutes les parties. Ces discussions sont arrivées à leur terme.

La présente note vise à présenter :

- Les grands axes de l'évolution structurelle de notre CPO
- Le nouveau programme d'actions, dans lequel chaque fédération est appelée à s'inscrire
- L'évolution du système d'information et notamment l'arrivée d'un système de tags, sur lequel chacun peut être appelé à réagir

Pour toute question / proposition / réaction relative à cette note, Antonin Cois (acois@laligue.org), Adjoint au directeur des programmes en charge de la CPO et responsable des programmes éducatifs et culturels, est à votre disposition.

Enjeux généraux

La CPO est un document contractuel qui nous lie au ministère de l'éducation nationale et qui comprend :

1. L'explicitation du projet associatif de la Ligue de l'enseignement, du projet éducatif du ministère et de leur convergence (Voir Annexe 1)
2. L'ensemble des projets de la ligue de l'enseignement qui relèvent de la complémentarité à l'école publique (3 ambitions partagées, 21 priorités pédagogiques, près de 100 actions types)
3. Le montant du soutien attribué pour y parvenir, et son affectation au sein des priorités éducatives pour les 3 prochaines années

La CPO constitue donc le pendant administratif et financier de notre reconnaissance historique de complémentarité à l'école publique, structurelle dans le projet associatif de la Ligue de l'enseignement. A ce titre, elle joue un rôle majeur dans le développement de notre action éducative. Le préambule de la convention en rappelle les grands enjeux :

« Aux termes de l'article L111-1 du Code de l'éducation, le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté.

(...)

Pour ce faire, l'École doit mobiliser tous les moyens qui lui sont donnés par la Nation ; parce que seule, elle ne peut répondre à tous les défis, elle se doit de construire des Alliances éducatives et animer une coopération et un dialogue permanents avec ses partenaires, en particulier les associations complémentaires de l'enseignement public, qui font partie de la communauté éducative. Celles-ci, dans leurs champs de compétences et dans les domaines où elles ont acquis une expertise, contribuent aux objectifs fixés par la Nation au système éducatif. »

Les grandes évolutions prévues dans la CPO 2020 – 2022

1. Un maintien des grands équilibres

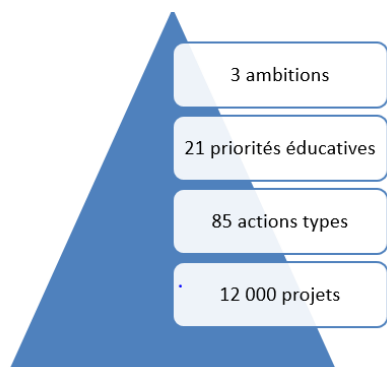


Figure 1 Structure générale de la CPO

La négociation de la Convention a entre autre porté sur l'architecture de la CPO, laquelle est commune à l'ensemble des AECEP depuis 2014. En la matière, c'est la continuité qui a primé, nous permettant de consacrer nos efforts à la conduite des actions, plutôt qu'à nous adapter à des nouvelles modalités de justification.

Ce parallélisme nous simplifie l'existence (il n'impose pas une refonte totale de nos outils de suivi et des grandes logiques de notre animation nationale et locale), et permet également un suivi quantitatif comparé sur une plus longue période (au moins 6 ans au lieu de 3 initialement). Nous aurons donc à être particulièrement vigilants sur notre capacité à

répondre toujours mieux aux enjeux du système éducatif.

La CPO est à nouveau déclinée en 3 ambitions, strictement identiques aux termes de la CPO précédente. Le nombre de priorités éducatives passe quant à lui de 21 à 22.. Ce différentiel s'explique par l'ajout d'une priorité éducative 2.9. qui était auparavant contenue dans la priorité éducative 2.1. : L'éducation au développement durable. L'arrivée de cette priorité se situe en convergence totale avec le renforcement de cette dynamique dans notre projet associatif et les enjeux de notre monde contemporain.

1.1 Inclusion scolaire
1.2 Orientation et Lutte décrochage
1.3 Lecture - Illettrisme
1.4 Education artistique et culturelle
1.5 Dispositifs périscolaires et extra-scolaires
1.6 Culture scientifique et numérique
1.7 Lutte contre pauvreté
2.1 Education à la citoyenneté
2.2 Education à la santé
2.3 Activités physiques et sportives
2.4 Laïcité
2.5 Egalité filles-garçons
2.6 Lutte contre discriminations
2.7 Esprit critique
2.8 Climat scolaire et lutte contre violences
2.9 Eduquer au développement durable
3.1 Formation personnels de l'EN
3.2 Formation autres acteurs de l'éducation
3.3 Accompagnement des parents
3.4 Accompagnement du réseau associatif
3.5 Accompagner le développement des PEDT
3.6 Innovation éducative et pédagogique

Figure 2 Nos priorités éducatives pour la période 2020 - 2022

2. Une simplification globale des indicateurs par priorité éducative

Prévisionnel et bilan quantitatif et financier : chaque année, renseigner les indicateurs constitue un des éléments fondamental du calendrier des coordinations académiques CPO. Il est l'un des moyens principaux pour rendre compte de l'action mobilisée à un niveau académique comme national, et alimente les dialogues de partenariat à ces deux niveaux.

Du point de vue des indicateurs, la discussion avec le ministère a été placée sous le signe de la simplification, afin de ne garder que les indicateurs véritablement utiles au pilotage ministériel :

1. Alors qu'habituellement, nous devons remplir un budget pour chacune de nos trois grandes ambitions, un seul budget sera désormais nécessaire pour l'ensemble de l'activité.
2. Alors qu'habituellement plusieurs indicateurs étaient demandés (pour les ambitions 1 et 2) dans chaque priorité éducative sous forme de pourcentage, les indicateurs prendront désormais la forme de « cases à cocher » (sauf : nombre de bénéficiaires, pourcentage sur le temps scolaire).
3. L'arrivée d'une case « lycées professionnels » explicite une préoccupation nouvelle du ministère, dont il conviendra de tenir compte lors des dialogues de partenariat académique.
4. Les « ressources produites » n'apparaissent pas une donnée pertinente. Cette donnée est supprimée.

Les deux tableaux ci-dessous permettent d'explicitier cette modification :

	2017	2018
Nombre d'enfants/élèves/jeunes bénéficiaires	926 106	845 324
dans le temps scolaire (en %)	81	79,2
hors temps scolaire (en %)	19	20,8
dans le 1er degré (en %)	63	59
dans le 2nd degré (en %)	19	16,6
dans l'éducation prioritaire - REP/REP+ (en %)	13	13
en zones rurales (en %)	40	35,5
Nombre de ressources différentes produites à destination des élèves/des enfants/des jeunes	964	1189
Nombre d'académies différentes concernées	29	28
Montant indicatif de la subvention consacré à la priorité éducative	1 666 797	1 555 504

* référence : 26 académies métropolitaines, 4 académies ultra-marines, Vice-Rectorat de Mayotte

NB : détail par temps scolaire/hors temps scolaire ; 1er et 2nd degré ; REP-REP+ et zones rurales effectué sur la base d'estimations

Figure 3 tableau d'indicateur (priorité éducative) pour la CPO 2017 - 2019

- 2.2 - Indicateurs associés à la priorité (toutes actions confondues)

Montant de la subvention MENJ-DGESCO			Nombre de bénéficiaires			Intervention sur temps scolaire (en %)			Public concerné (inscrire la lettre "x" dans la ou les case(s) concerné(e(s)))					
2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	1er degré	2nd degré	REP/REP+	Zones rurales	Lycées pro.	Autre (préciser)
560 659 €	560 659 €	560 659 €	25 000	25 000	25 000	60%	60%	60%	X	X	X	X	X	

Figure 4 Tableau d'indicateur (priorité éducative) pour la CPO 2020 - 2022

A noter : les « montants indicatifs de subvention consacrés à la priorité éducative » sont actuellement (et demeureront) réalisés ex post, par une méthode de clés de répartition, lors de l'extraction des données par le centre confédéral.

A noter : Pour des raisons de fonctionnement du système d'information, et dans une logique d'utilisation mutli-sectorielle des données recueillies, nous maintiendrons probablement un remplissage fondé sur des pourcentages.

5. Au sein des priorités éducatives : des évolutions à deux niveaux

a. Les actions

Au sein de chaque priorité éducative, le descriptif des actions a deux grandes fonctions :

- Permettre au Ministère de l'éducation nationale d'identifier de façon générale la forme que peut prendre notre apport d'association complémentaire dans chacune des priorités éducatives
- Faciliter le remplissage des indicateurs dans les fédérations par une identification plus fine de la priorité éducative à laquelle rattacher chacune de nos actions complémentaires.

Les grandes priorités éducatives demeurent inchangées (sauf ajout du 2.9, voir plus haut), mais le descriptif des actions a été largement refondu pour répondre pleinement aux deux objectifs ci-dessus. Le descriptif des actions figure en annexe.

b. Les « actions à portée nationale »

Des « actions à portée nationale » s'ajoutent au dispositif habituel proposé par le ministère de l'éducation nationale. Il s'agit pour le ministère d'identifier quelques axes de notre activité et de les suivre particulièrement comme supports privilégiés des dialogues de partenariat académique.

Chaque action « à portée nationale » est explicitée de la même manière que les priorités éducatives : à la fois par des indicateurs quantitatifs (nombre de bénéficiaires, % sur le temps scolaire, etc...) et financiers (part de la CPO EN consacré). Ce dernier montant financier sera réalisé ex post au niveau confédéral selon une méthode par clés de répartition.

- 2.3 - Suivi détaillé des actions à portée nationale

Intitulé de l'action	Montant de la subvention MENJ-DGESCO			Nombre de bénéficiaires			Intervention sur temps scolaire (en %)			Public concerné (inscrire la lettre "x" dans la ou les case(s) concernée(s))					
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	1er degré	2nd degré	REP/REP+	Zones rurales	Lycées pro.	Autre (préciser)

Le point central de notre discussion avec le ministère a porté sur la notion de « d'action à portée nationale » : pour en faire un objet de dialogue de gestion, et pour éviter le piège qui consisterait à identifier aujourd'hui des actions et à en chiffrer le soutien MEN, quitte à le remettre en cause de façon ciblée demain, nous identifions des actions qui mobilisent nos stratégies nationales et notre rôle de tête de réseau.

Du point de vue des dialogues de partenariat académiques et national, il y a fort à parier que ces actions jouent demain le rôle des « priorités académiques », et mobilisent particulièrement nos échanges avec le ministère. Leur sélection a donc fait l'objet d'une attention particulière (voir annexe 3).

Du point de vue de notre système d'information, cette évolution entre en convergence avec notre volonté de mettre en place un système de tags pour mieux suivre et identifier des pans stratégiques de notre activité d'association complémentaire de l'école (qui dépasse largement le seul cadre du suivi de l'activité des « secteurs éducation » par exemple).

Cette évolution que nous avons anticipée lors de notre rencontre de correspondants académiques de décembre est devenue nécessaire :

- Dans la précédente CPO, nous distinguons « projets normés » et « projets libres ». Les projets normés devaient constituer la base de notre suivi national, et nous permettre une meilleure utilisation du système Innovance. Or, sur les 12 000 projets intégrés chaque année dans Innovance, seul quelques centaines répondent à la forme des projets normés.
- La mise en place d'un système de « tags » doit remplacer ce système : concrètement, chaque « projet libre » pourra être relié à une ou plusieurs priorités éducatives (comme aujourd'hui), mais aussi à un ou plusieurs « tags » (à choisir dans une autre liste déroulante). Certains tags constitueront des « actions à portée nationale » et serviront directement au compte rendu de la CPO. D'autres seront utilisés à des fins purement internes, et nous permettront de mieux suivre certains pans stratégiques de notre activité, et d'en connaître la nature, fédération par fédération.

Les grandes évolutions prévisionnelles de notre système d'information

En 2020, Innovance CPO va donc connaître les évolutions suivantes :

- Au sein de l'ambition 2, une priorité éducative 2.9. « Eduquer au développement durable » fera son apparition
- Les « projets normés » disparaissent et laissent place à un système de tags plus souple, qui permettra le suivi d'actions à portée nationale dans et hors CPO

Enjeux administratifs et financiers

1. Le montant de la CPO et les enjeux en matière de trésorerie

Le renouvellement, pour les années 2020 à 2022, de la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) liant notre mouvement à la Direction générale de l'enseignement scolaire intervient dans le contexte d'une baisse de la ligne budgétaire dédiée aux « subventions aux associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (AECEP) », à laquelle s'ajoutent les répercussions de la crise sanitaire sur la conduite de nos activités éducatives complémentaires de l'école publique.

Dans ce contexte, le Centre confédéral a pris de nombreuses précautions pour limiter l'impact de la baisse de la ligne de crédits sur notre subvention, sécuriser la situation financière du réseau pour l'année 2020, tout en assurant, pour la durée de la convention, les conditions d'un partenariat respectueux du projet associatif de notre organisation et, plus largement, des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (AECEP) :

1. Nous sommes parvenus à limiter la baisse du montant de la CPO 2020-2022 à 4% ; les baisses touchant AECEP allant de -4% à -15 %.
2. Nous nous sommes assurés, par un écrit du Directeur général de l'enseignement scolaire conditionnant notre signature, que, pour l'année 2020 en tout cas, il « *ne saurait (nous) être fait grief de la suspension temporaire de (nos) actions dès lors qu'elle résulte de l'impossibilité, du fait des mesures prises dans le cadre de l'urgence sanitaire, de poursuivre dans des conditions normales, l'exécution de tout ou partie de l'action ou du projet* ».
3. Nous avons obtenu un premier versement à hauteur de 75% du montant total, effectif depuis la fin du mois de juin.

Cette somme sera reversée aux fédérations départementales selon les mêmes modalités qu'habituellement. Pour les fédérations en difficulté de trésorerie, elles ont pu demander le versement proratisé dès la fin du mois de Juin 2020.

- ➔ Pour toute question, contactez Antonin COIS, Adjoint au directeur des programmes, en charge des CPO (acois@laligue.org; 01 43 58 97 18).

ANNEXE 1, Explicitation du projet associatif complémentaire de la Ligue de l'enseignement au sein de la CPO

1 : Une ambition pédagogique : la réussite scolaire de tous

Activités périscolaires, accès à la culture et au sport, classes découvertes : les activités que nous mobilisons avec et autour de l'école accompagnent l'enfant dans la construction de son rapport au savoir. Cette ouverture culturelle, sportive et de loisirs constitue une des clés de l'épanouissement de l'enfant, de son émancipation, de sa réussite scolaire.

L'action éducative que la Ligue de l'enseignement conduit aux côtés de l'école (en appui sur le temps scolaire, ou en développement des temps périscolaires) est articulée au plus près des territoires. Le rôle de ses fédérations est de mobiliser les savoir-faire les plus utiles aux territoires concernés, dans le double objectif de renforcer l'égalité scolaire et de favoriser des parcours de réussite individuels et collectifs.

2 : Une ambition républicaine : le développement du parcours citoyen

L'éducation du citoyen se construit bien sûr par l'acquisition d'un ensemble de connaissances (éducation civique). Mais elle se bâtit aussi dans l'action : c'est au contact des autres, par l'action collective, par la confiance que reçoit un jeune de l'institution dans la conduite de ses projets, que l'individu prend conscience de son propre pouvoir d'agir et construit des savoir-faire et ses savoir-être citoyens (que nous cherchons d'ailleurs à faire mieux reconnaître). L'école est à une place charnière dans le combat pour la démocratie : si elle parvient à former un citoyen conscient des grands défis et enjeux du monde qui l'entoure, si (en fonction de leur âge) elle sait laisser progressivement place aux engagements des élèves et si elle sait les accompagner et les outiller, si elle sait reconnaître leur richesse et leur légitimité, alors elle peut donner aux futurs citoyens les savoirs et la confiance nécessaires pour conduire leur vie, continuer à grandir et se former dans un monde en perpétuelle mutation.

La capacité d'accompagnement de l'engagement citoyen est au cœur des savoir-faire de la Ligue de l'enseignement. Parce que ces engagements conduits dans des cadres institués mobilisent des compétences transversales (savoir-être, savoir-faire), ils sont de plus en plus reconnus (y compris par le tissu économique) et favorisent des parcours de réussite. Parce qu'ils constituent des propositions non-institutionnelles d'engagement, mais conduites dans des cadres collectifs normés, ils répondent aux aspirations de la jeunesse tout en les inscrivant dans une dynamique républicaine.

3 : Une ambition pour les alliances éducatives : la formation et l'accompagnement des acteurs de l'éducation

Hier comme aujourd'hui, les défis qui sont ceux de l'école lui imposent de ne pas agir seule. Au contraire, en mobilisant les communautés éducatives autour d'elle à l'échelle des bassins de vie, elle parvient à mieux lutter contre les inégalités scolaires et territoriales, mieux protéger l'enfant et réussir son émancipation. En mobilisant les énergies à l'échelle nationale, elle

parvient à construire des solutions nouvelles. La Ligue de l'enseignement propose notamment d'agir sur ce champ :

- En mobilisant conjointement les acteurs des territoires, par le biais des projets éducatifs de territoires et de tous les dispositifs partenariaux qui y concourent (plans mercredi, cités éducatives, CTG, CLEA...)
- En agissant pour qualifier et renforcer les savoir-faire professionnels de tous les acteurs de l'éducation (formation initiale et continue des enseignants, des animateurs et des autres acteurs de l'éducation)
- En mobilisant et en reconnaissant l'engagement des acteurs de la communauté éducative et en premier lieu des enseignants (propositions d'engagements dans nos réseaux associatifs, open badge)
- En favorisant, en reconnaissant et en valorisant l'innovation éducative, qu'elle soit le fait des enseignants ou d'autres acteurs de l'éducation.

La spécificité de la Ligue de l'enseignement au regard d'autres acteurs associatifs labellisé AECEP consiste dans la densité de son action territoriale. A travers l'action de ses 103 fédérations et ses 25 000 associations affiliées, elle déploie ses actions dans 24 000 communes, urbaines comme rurales. Ainsi, le pilotage de cette mobilisation aux côtés de l'école peut-il s'articuler en contexte à partir de l'expérience professionnelle des acteurs concernés dans et hors l'école, et des besoins réels des territoires, des établissements et de ces professionnels. Son expertise nationale converge avec sa présence territoriale pour développer la formation des professionnels de l'éducation là où ils sont les plus nécessaires. Condition nécessaire à la qualité de cette action territoriale, la Ligue de l'enseignement mobilise conjointement l'expertise des chercheurs et des acteurs éducatifs et propose de grands événements nationaux (Salon européen de l'éducation, rencontres de Rennes....) et locaux qui sont autant d'occasions de rendre compte de cette mobilisation.

ANNEXE 2, Tableaux des actions soutenues

1 – AMBITION PEDAGOGIQUE : LA REUSSITE SCOLAIRE DE TOUS

1-1 – Inclusion scolaire

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Contribuer au développement de l'offre éducative d'accueil	- Gestion en propre d'ESMS de différents types (ITEP, IME, CPH, CADA...)
Gestion de personnels	- Gestion de personnels (fonction employeur et accompagnement) en lien avec des associations ou des collectivités locales (dont AVS)
Accueil et intégration des enfants handicapés dans les pratiques éducatives et sportives associatives	- Accompagnement et formation des clubs sportifs affiliés pour l'intégration des enfants en situation de handicap, dans les pratiques sportives ordinaires - mise en place d'événements sportifs dédiés
Accueil et intégration des enfants handicapés dans les centres de vacances et de loisirs	- Mise en place d'activités permettant la participation de tous - mise aux normes des équipements - formation des personnels
Accueil et intégration des enfants handicapés dans les actions éducatives	-Mise en place d'activités permettant la participation de tous - mise aux normes des équipements - formation des personnels

1.2 – orientation et lutte décrochage

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Contribution aux dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de projets à destination des NEET - Développement d'actions en lycées professionnels, CFA - Développement des partenariats FOQUALE / MLDS : dispositif SESAME, programme "Service civique décrocheur"
Gestion de dispositif de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'ateliers relais, de classes relais, d'internats relais, de dispositifs de remédiations scolaires - Gestion des écoles de la deuxième chance
Organisation de rencontres et forums	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de forum des formations / des écoles / des métiers - Organisation de colloques et journées d'information
Accueil des stagiaires de 3ème	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil dans nos fédérations départementales et nos associations affiliées - Dispositifs locaux et événements visant à favoriser l'accès de tous à des stages variés
Découverte du monde professionnel de l'ESS	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et accueil de jeunes dans les organisations de l'ESS
Aide à l'orientation scolaire et découverte du milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement et promotion de l'apprentissage (auprès de notre mouvement et de nos associations affiliées, auprès des jeunes dans le cadre de la promotion de notre offre de formation) - Développement du CFA de la Ligue de l'enseignement
Développement de l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement et promotion de l'apprentissage (auprès de notre mouvement et de nos associations affiliées, auprès des jeunes dans le cadre de la promotion de notre offre de formation) - Développement du CFA de la Ligue de l'enseignement
Contribution à l'insertion socio-professionnelle des jeunes les plus éloignés	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs d'accompagnement des jeunes sans qualification - Ateliers et chantiers d'insertion en direction des jeunes - Partenariats avec des missions locales par exemple pour la mise en oeuvre de la "garantie jeunes" - Mobilisation de projets dans le cadre du PIC et des plans régionaux d'investissement dans les compétences

Développement de l'entrepreneuriat	- Soutien à la création et au développement d'entreprises de l'ESS et des projets collectifs portés par les jeunes
Valorisation et reconnaissance des compétences formelles et informelles	- Développement des open badge (badges de compétences numériques) - Ateliers à destination des jeunes pour les aider à prendre conscience de leurs compétences, y compris acquises dans les cadres familiaux ou d'engagement bénévoles - Développement de partenariats locaux pour faire reconnaître ces compétences (entreprises, organismes de formation, service public de l'emploi...)
Sensibilisation des jeunes au développement de projets collectifs et à l'économie sociale et solidaire	- Information, formation sur la connaissance du secteur, Valorisation des initiatives innovantes - Accompagnement des jeunes dans la gestion de leurs projets - Promotion des métiers et organisations de l'ESS

1-3 – Lecture – illettrisme

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Animations d'ateliers de lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none">- Organisation d'ateliers de lecture- écritureRésidences d'auteurs (accueil des auteurs, ou en lien avec des établissements d'accueil)Mobilisation locale, coordination de l'action et formation des bénévoles programme "lire et faire lire", avec le soutien de l'association "lire et faire lire"- Portage ou soutien des coordinations départementales "lire et faire lire" en complément de l'action de l'association nationale
Evenements et partenariats autour du livre	<ul style="list-style-type: none">- Organisation de salons et forums du livre jeunesse- Partenariats (relais de communication et inscription des publics, animation d'ateliers de lecture et écriture) en lien avec des forum et salons du livre
Organisation d'actions d'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none">- Ateliers sociolinguistiques et actions d'alphabétisation, notamment pour les enfants et les jeunes primo-arrivants-Actions spécifiques auprès des gens du voyage
Développement de l'offre de lecture	<ul style="list-style-type: none">- Développement de la maison d'édition "les éditions du pourquoi pas" (maison d'édition jeunesse)- Partenariats avec les auteurs et maisons d'éditions

1-4 Education artistique et culturelle

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Animer des séquences d'éducation artistique et culturelle	<ul style="list-style-type: none">- Coordination / animation de séquences d'éducation artistique et culturelle sur temps scolaire, périscolaire et extrascolaire : ateliers de pratiques, d'analyse et d'expression, et d'accès aux connaissances dans tous les champs artistiques et culturels- Développement des partenariats établissements scolaires / structures culturelles territoriales
Promouvoir le spectacle vivant	<ul style="list-style-type: none">- Diffusion de spectacles enfance/jeunesse- Animation de partenariats établissements scolaires /structures culturelles territoriales- Organisation de rencontres avec les lieux et les artistes- Conception et animations d'outils pédagogiques et de formations
Promouvoir le cinéma et l'éducation aux images	<ul style="list-style-type: none">- Diffusion du cinéma en circuits itinérants et en salles fixes- Animation de partenariats établissements scolaires /salles de cinéma- Coordination ou participation aux dispositifs d'éducation au cinéma (école au cinéma, collège au cinéma)- Animation de dispositifs d'éducation aux images- Conception et animation d'outils pédagogiques et de formations
Animer des dynamiques autour du patrimoine et de la mémoire	<ul style="list-style-type: none">- Découverte du patrimoine culturel (Visite des lieux, organisation d'ateliers ludiques autour des enjeux patrimoniaux)- Actions autour de la mémoire (Visite des lieux de mémoire, recueil et diffusion de témoignages d'acteurs, ateliers organisés dans les temps scolaires et périscolaires, partenariats avec la fondation pour la mémoire de l'esclavage...)

1-5 Dispositifs périscolaires et extra scolaires

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Faire de la pause méridienne un véritable temps éducatif	<ul style="list-style-type: none">- Animation d'actions pédagogiques sur la pause méridienne, y compris sur le temps de restauration scolaire- Production d'outils d'accompagnement pour les acteurs éducatifs intervenant sur la pause méridienne
Favoriser la qualité des temps éducatifs proposés en périscolaire	<ul style="list-style-type: none">- Animation d'actions pédagogiques en ALSH/ACM et dans les autres temps périscolaires- Gestion directe d'ALSH / ACM- Mise à disposition de personnel
Favoriser la qualité des temps éducatifs proposés sur les temps extrascolaires	<ul style="list-style-type: none">- Animation d'actions pédagogiques en ALSH/ACM dans les temps extrascolaires, incluant le plan mercredi- Ecoles de sport, Ecoles de sport nature
Développer le soutien à la scolarité et l'accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none">- Séances d'accompagnement éducatif à la scolarité en complément des dispositifs devoirs fait sur le temps scolaire- Appui et développement du dispositif devoirs faits, en fonction des territoires et en accord avec les autorités académiques- Coordination / implication dans les dispositifs CLAS ou PRE

1-6 Culture scientifique et numérique

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Développer l'éducation au et par le numérique dans les espaces éducatifs	<p>Organisation d'ateliers et production de parcours éducatifs dédiés sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Education aux médias et à l'information dans un monde numérique- découverte de la programmation- Usages vidéoludiques- Education aux usages du numérique et d'internet- Expositions, ateliers de sensibilisation...- Développement de nouveaux outils numériques <p>Animations d'évènements, par exemple en lien avec le safer internet day</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion et/ou accompagnement de Tiers Lieux
Développer l'éducation à la démarche scientifique, de découverte des milieux techniques et industriels	<ul style="list-style-type: none">- Organisation d'ateliers et production de parcours éducatifs sur les sujet suivants :- Sensibilisation aux pratiques scientifiques, techniques et industrielles, ateliers de découverte, débats et expositions- Initiation à la robotique- Initiation à l'intelligence artificielle <p>Gestion et/ou accompagnement de "fab-lab"</p>

1-7 lutte contre la pauvreté

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Contribuer à l'insertion des enfants et des jeunes en situation d'exclusion sociale	<ul style="list-style-type: none">- Création et animation de séquences éducatives autour de la culture, du sport, des pratiques artistiques qui s'adressent à des publics issus de territoires prioritaires / QPV / CUCS- Actions écoles- Gestion et accompagnement des équipements socioculturels de quartier- Actions et projets éducatif à destination des enfants et jeunes primo-arrivants, des gens du voyage (hors actions 1.3)

2– AMBITION EDUCATIVE : LE DEVELOPPEMENT DU PARCOURS CITOYEN

2-1 Education à la citoyenneté

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Promouvoir l'engagement individuel et collectif des enfants et des jeunes en établissement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Création et, diffusion et animation de séquences pédagogiques contribuant au parcours citoyen / EMC - Création et diffusion d'expositions autour des questions de citoyenneté - Formation de délégués élèves ; semaine de la démocratie scolaire - Accompagnement (formation, animation, soutien aux projets) des instances CVL/CVC/CESC - Accompagnement de projets collectifs d'élèves en collège/lycée - Soutien à la vie associative : développement des associations d'école Usep, appui des FSE au collège, appui des MDL au lycée
Favoriser l'ouverture des enfants et des jeunes sur l'Europe et le monde et encourager la mobilité internationale	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'éducation au développement : création, prêt et animation d'expositions, développement et animation de séquences pédagogiques, accompagnement des projets SI des enfants et des jeunes - Promotion de la citoyenneté européenne, développement et animation de séquences pédagogiques autour de l'appréhension des enjeux de l'Europe et des institutions européennes - Développement et/ou accompagnement d'actions de solidarité / parrainage de projets de solidarité (PEPA) - Développement des dispositifs VVSI, JSI - Parrainage d'échanges internationaux de jeunes
Organiser des séjours collectifs d'enfants et de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de centres de vacances (enfance, junior) et gestion d'ACM - Organisation de séjours thématiques avec hébergement
Développer le dispositif "junior associations"	<p>En lien avec le RNJA (qui assure la fonction de tête de réseau) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement local des projets de jeune - Formation des jeunes à la gestion associative et la gestion de projet - Création d'évènements et d'outils de valorisation des Juniors associations

Développer le service civique	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de jeunes en mission de service civique - accompagnement des jeunes volontaires - soutien au développement du service civique de l'éducation nationale (formation, accompagnement des projets)
Organisation de séjours scolaires éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et promotion de classes de découvertes - Accompagnement des écoles et des enseignants dans l'organisation des classes découvertes

2-2 Education à la santé

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Développer l'éducation à la santé et au bien être	<p>Actions d'information, expositions, conférences, outils de communication, création de parcours éducatifs, animation d'ateliers sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> * sexualité et vie affective * nutrition * rythme de vie <p>- Animation d'ateliers "sport et santé" avec l'Usep et l'Ufolep, développement du dispositif "à mon rythme"</p>
Prévenir les conduites à risques	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'outils pédagogiques et animation d'ateliers d'information et de sensibilisation sur les conduites addictives (tabac, alcool, drogue...) - Création d'outils pédagogiques et animation d'ateliers de sensibilisation aux conduites à risques, notamment sur les espaces numériques (prévention de l'exposition à la pornographie en ligne, prévention, prévention aux temps passé devant les écrans et aux usages d'internet...) - Création d'outils pédagogique et animation d'ateliers de prévention des conduites à risque dans le sport, ou prévention des conduites adictives via la pratique sportive et dans les évènements sportifs (Playa Tour, Ufostreet)
Former à la sécurité et aux premiers secours	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de sensibilisation et formation aux premiers secours et aux gestes qui sauvent - Développement d'outils pédagogiques et animation d'ateliers de prévention routière - Formation PSC-1 (public enfants et jeunes) - Création d'outils et animation d'ateliers pour la prévention des risques domestiques

2-3 activités physiques et sportives

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Développer les rencontres sportives	<ul style="list-style-type: none">- Organisation des rencontres Usep, rencontres inter-écoles / inter-établissements- Organisation et partenariat avec d'autres rencontres sportives dans et hors temps scolaire Usep/Ufolep contribuant à la priorité éducative 2.3
Développer des séquences éducatives autour du sport et des APS	<ul style="list-style-type: none">- Animation et coordination de parcours d'éducation sportive- Développement ou pilotage local ou animation des dispositifs passerelle sport scolaire/sport en club- Développement et animation de séquences éducatives/thématiques autour du sport Ufolep/Usep
Développement des écoles générations 2024	<ul style="list-style-type: none">- Accompagnement au développement et à la labellisation des écoles génération 2024- Animation de séquences pédagogiques autour du dispositif génération 2024

2-4 Laïcité

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Transmettre l'histoire, les valeurs et les enjeux de la laïcité	<ul style="list-style-type: none">- Production et animation de séquences pédagogiques et de fiches pédagogiques- Création et diffusion d'expositions dédiées aux enjeux de la laïcité- Formation des jeunes aux enjeux de la laïcité
Diffuser et promouvoir la charte de la laïcité à l'école	<ul style="list-style-type: none">- Production et animation de séquences pédagogiques et de fiches pédagogiques- Création et diffusion d'expositions dédiées aux enjeux de la laïcité- Formation des jeunes aux enjeux de la laïcité

2-5 Egalité filles-garçons

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Promouvoir l'égalité femmes/hommes et les droits des femmes	<ul style="list-style-type: none">- Création et animation d'outils pédagogiques / parcours éducatifs / formations- Création de ressources et animation de séquences pour faire la promotion de l'égalité filles/garçons dans les APS et le sport

2-6 Lutte contre les discriminations

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Eduquer contre le racisme et toutes les formes de discriminations	<ul style="list-style-type: none">- Actions éducatives de lutte contre toutes les formes de discriminations- Création et animation d'évènements, d'ateliers et d'outils de communication autour de la semaine d'éducation contre le racisme
Promouvoir la diversité et le vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none">- Développement de notre dispositif national "Jouons la carte de la fraternité"- Promotion de la charte de la diversité dans les établissements scolaires- Création d'outils pédagogiques et animation d'ateliers

2-7 Esprit critique

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Contribuer à l'éducation aux médias et à l'information des jeunes et à un usage raisonné des réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none">- Opérations d'éducation aux médias / partenariats médias- Développement et animation pédagogique autour de la plateforme "lumni"- Réalisation de médias scolaires journaux/radio/TV- Sensibilisation Internet/réseaux sociaux- Création de parcours éducatifs et animation d'ateliers de lutte contre les fake news, radicalisation sur internet...
Former au débat et à la controverse	<ul style="list-style-type: none">- Animation de débats, production de ressources pédagogiques- Formation des jeunes à la controverse, au débat et à l'art oratoire
Former au décryptage, à l'analyse et à l'esprit critique	<ul style="list-style-type: none">- Conception et utilisation d'outils d'analyse critique et d'expression artistique et culturelle- Accompagnement des projets médias des jeunes

2-8 Climat scolaire et lutte contre les violences

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Contribuer à la prévention des violences et conflits en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none">- Actions d'information, expositions, conférences, outils de communication- Actions éducatives de sensibilisation et de prévention- Formation à la médiation par les pairs- Partenariats EPLE pour l'application de la mesure de responsabilisation
Contribuer à la lutte contre le harcèlement à l'école	<ul style="list-style-type: none">- Actions d'information, expositions, conférences, outils de communication, de sensibilisation, de prévention

2-9 Eduquer au développement durable

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement et aux enjeux du développement durable	<ul style="list-style-type: none">- Conception de parcours éducatifs et mobilisation d'actions pédagogiques de sensibilisation à l'EDD et la transition écologique- Animation d'ateliers de sensibilisation à la biodiversité
Soutenir les démarches de labellisation des établissements	<ul style="list-style-type: none">- Accompagnement des EPLE et structures éducatives dans les démarches de labellisation (label éco-école, label E3D, écolabel européen)...

3– AMBITION D'ALLIANCES EDUCATIVES : LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'EDUCATION

3-1 Formation des personnels de l'EN

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Contribuer à la formation initiale et continue des personnels de l'éducation nationale (enseignants ou non)	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions régulières ou ponctuelles dans la formation initiale ou continue des personnels, notamment en INSP, formations PNF/PAF - Organisation de formation modulaire (sport, culture, pratiques artistiques, santé, conduites à risque, laïcité, etc.) - Organisation de formations interinstitutionnelles et inter-catégorielles sur des sujets partagés (par exemple : la laïcité et le devoir de neutralité)

3-2 formation autres acteurs de l'éducation

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Former les animateurs et les équipes éducatives	<ul style="list-style-type: none"> - Diplômes des métiers de l'animation et du sport : BPJEPS, DJEPS, DESJEPS, CQP, formations modulaires (restauration scolaire, etc.) - Formations BAFA, BAFD, PSC-1 (publics animateurs et éducateurs) - Formations modulaires d'animateurs et d'agents des collectivités, notamment dans le cadre des PEDT
Accompagner et qualifier l'engagement citoyen éducatif	<ul style="list-style-type: none"> Formation et accompagnement des jeunes volontaires en service civique et de leurs tuteurs - Contribution à l'animation et à la promotion de la réserve civique - Productions de ressources pour la formation des volontaires et bénévoles
Accompagner et former les jeunes acteurs du monde sportif	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des jeunes officiels - Formation des jeunes animateurs du secteur sportif

3-3 Accompagnement des parents

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Développement d'actions de soutien à la parentalité et à la mobilisation scolaire des parents	<ul style="list-style-type: none">- Organisation de formations des parents d'élèves complémentaires à celles proposées par les organisations nationales (connaissance des systèmes éducatifs, conduites à risques, connaissance des publics...)- Sensibilisation aux risques d'accidents domestiques- Développement de projets partenariaux avec les REAAP
Développement d'actions adaptées en direction des parents et familles en situation d'exclusion sociale	<ul style="list-style-type: none">- Accompagnement des publics fragilisés, des primo-arrivants- Développement de projets partenariaux dans les Pripri- Mobilisation de nos professionnels et bénévoles dans des actions d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, d'aide à l'apprentissage de la langue française- Développement d'actions éducatives familiales

3-4 Accompagnement du réseau associatif

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Accompagner et qualifier l'intervention des acteurs associatifs	<ul style="list-style-type: none">- Mobilisation et animation de centres de ressources et d'appui aux projets associatifs et aux bénévoles (CRVA, CRIB)- Développement et animation de programmes locaux de formations des bénévoles
Soutenir les coordinations et dynamiques éducatives locales	<p>Organisation d'évènements contribuant à l'appropriation des enjeux éducatifs sur les territoires- Animation de projets éducatifs académiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Coordination des dispositifs d'évaluation / suivi CPO- Actions collectives des AECEP / CAPE
Développement de l'emploi partagé	<ul style="list-style-type: none">- Portage de dispositifs d'emplois partagés- Accompagnement des associations dans leurs dynamiques d'emplois partagés

3-5 Accompagner le développement des PEDT

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Accompagner les collectivités territoriales et les structures éducatives dans la mise en œuvre des projets éducatifs	Accompagnement des territoires dans la rédaction et la mise en œuvre de leurs projets éducatifs, via la réalisation et l'animation de diagnostics territoriaux partagés, la formation des personnels, la rédaction et l'accompagnement à la mise en œuvre des projets éducatifs (notamment dans les cadres suivants : PEL, PEDT, PEG, Plan mercredi, CTG et Cités éducatives)
Favoriser l'appropriation locale des enjeux des projets éducatifs de territoire	Organisation d'évènements contribuant à l'appropriation des enjeux éducatifs (par exemple rencontres débats ouvertes aux habitants)
Animer des actions de labellisation auprès des structures d'accueil d'enfants, de jeunes et d'adultes	- Portage, formation, appui et accompagnement des démarches de labellisation (EEDD, publics handicapés, etc...)

3-6 Innovation éducative et pédagogique

Actions mises en œuvre

Intitulé de l'action	Bref descriptif
Produire des ressources et diffuser l'innovation éducative et pédagogique sur les territoires	- Production et diffusion de revues, ouvrages thématiques, plaquettes d'information, fiches pédagogiques, films, supports multimédias... - Actions de formation aux méthodes pédagogiques innovantes
Valoriser les pratiques pédagogiques innovantes	- Organisations d'évènements (rencontres débats...) valorisant l'innovation pédagogique - Production d'articles et de ressources valorisant l'innovation pédagogique

ANNEXE 3 : Les « actions à portée nationale »

Priorité éducative	Action d'envergure nationale
1.3. : Lecture – illettrisme	Pilotage national : Orientation des actions du réseau via le développement de la mission nationale « livre et lecture » et développement des actions du réseau.
1.4. : Education artistique et culturelle	Pilotage national : Orientation des actions du réseau via le développement de la mission nationale « spectacle vivant » et développement des actions du réseau.
1.4. : Education artistique et culturelle	Pilotage national : Orientation des actions du réseau via le développement de la mission nationale « cinéma et éducation à l'image » et développement des actions du réseau.
1.6. : Education scientifique et numérique	Développement d'une mission d'accompagnement nationale « éducation du citoyen dans une société numérique », coordination et déploiement des actions des fédérations en la matière ».
1.7. : Lutte contre les effets de la pauvreté	Développement d'une mission nationale dédiée aux publics primo arrivants et réfugiés , coordination et déploiement des actions des fédérations départementales sur le sujet
2.1. : Education à la citoyenneté	Coordination nationale et déploiement de l'offre de classes découvertes
2.3. : Activités physiques et sportives	Pilotage national du développement des écoles « génération 2024 » , coordination des actions locales, et mobilisation locale
2.3. : Activités physiques et sportives	Pilotage national du développement des rencontres sportives USEP , coordination des actions locales, et mobilisation locale
2.6. : Lutte contre les discriminations	Animation et déploiement du dispositif national « jouons la carte de la fraternité »
2.8. : Climat scolaire et lutte contre les violences scolaires	Pilotage national et coordination des actions locales visant la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire
2.9. : Education au développement durable	Engagement des jeunes dans la transition écologique : pilotage national, coordination et déploiement des actions territoriales
3.3. : Accompagnement des parents	Pilotage national, coordination et déploiement des actions de soutien à la parentalité